



Association Les amis de l'Île du Large Saint-Marcouf

Bulletin d'adhésion 2020 ou de renouvellement d'adhésion

« L'association des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf agit depuis 2003 pour protéger, conserver et restaurer et réhabiliter le site naturel et le monument historique qui constituent l'Île du Large, aussi bien s'agissant des éléments bâties que de sa faune et sa flore.

L'association entend assurer la pérennité des ouvrages historiques construits sur l'Île du Large par leur reconstruction dans le respect de leurs formes originales et leur valorisation avec l'aménagement de l'Île du Large à de nouvelles activités et fonctions.

L'objectif guidant les membres de l'Association est de permettre à terme une ouverture au public du site et de réinsérer l'Île du Large dans l'environnement culturel, économique et social de la Normandie et de la France. »

(article 1 des statuts de l'association : <http://www.ilesaintmarcouf.com/lassociation/les-statuts/>)

Vous pouvez également adhérer par internet en payant par carte bancaire, chèque ou virement. Rendez-vous sur la page soutenir l'association / adhésions et dons sur le site www.ilesaintmarcouf.com. Il n'est alors pas nécessaire de remplir ce formulaire.

Renseignements concernant le ou les adhérents

Nom(s) :

Prénoms :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Je donne mon consentement au recueil et à l'utilisation des données me concernant par l'AILSM aux fins de gestion et d'information sur les activités et évènements organisés par l'association. L'association des Amis de l'Île du Large, s'engage à ne pas divulguer, de quelque façon que ce soit, les informations personnelles vous concernant, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Votre adhésion

Je souhaite : adhérer à l'association

renouveler mon adhésion

cotisation annuelle *individuelle* : 20 €

cotisation annuelle *couple* : 30 €

cotisation annuelle *famille* : 30 € + 10 € par enfant mineur ou 20 € + 10 € par enfant mineur pour un parent seul. Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

Cotisation annuelle association ou collectivité territoriale : 50 €

don à l'association incluant la cotisation

Un reçu fiscal vous est envoyé, à partir de 20 € il vous permet une défiscalisation de 66% au titre des associations reconnues d'intérêt général

Mode de règlement

par chèque à l'ordre de « Association Les amis de l'Île du Large »
 par virement bancaire

Banque : Banque Populaire Grand Ouest

Intitulé du compte : Association Île du large Saint Marcouf,

IBAN : FR76 1380 7006 0332 5211 6219 347

Code BIC (Bank Identification code) Code Swift : CCPFRPPNAN

Adresser le formulaire d'inscription (accompagné du chèque le cas échéant) à :
Association les amis de l'île du Large, BP201, 50500 Carentan les Marais